



Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

BULLETIN D'INFORMATION N°54
DÉCEMBRE 2025

Joyeuses fêtes !



Basse-Zorn
Communauté de communes



[facebook.com/
ccbassezorn](https://facebook.com/ccbassezorn)





Le mot du Sénateur

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

C'est avec plaisir que je réponds à la sollicitation de votre président, Denis RIEDINGER, et vous adresse ces quelques mots à l'occasion de cette édition du bulletin intercommunal qui vient clôturer cette année.

2025 aura été marquée par un contexte géopolitique extrêmement tendu, avec la naissance de multiples conflits sur notre planète et la poursuite de la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Une situation politique française également instable, avec au moins trois gouvernements. Cette instabilité est par ailleurs accentuée par la tripartition à l'Assemblée nationale. Le défaut de majorité et bien souvent de consensus fait peser un risque sur l'issue finale des deux

textes majeurs que sont, le projet de budget de l'État et le projet de financement de la sécurité sociale pour 2026.

François BAYROU avait déjà souligné à juste raison, le problème du mur de la dette et l'explosion de la charge d'intérêt. En cette fin d'année 2025, ce point est plus que jamais d'actualité. Le renversement de cette tendance passera nécessairement par la réduction de la dépense publique. Un effort collectif paraît nécessaire.

Toutefois nous pourrons compter sur les fêtes de fin d'année, pour venir insuffler un peu de douceur dans le cœur de nos habitants, petits et grands. Et je profite de cette occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une très heureuse année 2026, que celle-ci soit remplie de bonheur, de santé et de réussite.

Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin

Le mot du Député

Alors que l'année 2025 s'achève, marquée par des défis nationaux et internationaux majeurs, je tiens à vous adresser un message de détermination. Face aux enjeux économiques, climatiques et sociaux, c'est avec responsabilité que j'œuvre, au quotidien, sur notre territoire et à l'Assemblée nationale.

Plus que jamais mon engagement s'inscrit dans la volonté d'agir pour l'intérêt général dans un esprit de concorde, tout en réaffirmant l'autorité de l'Etat.

Convaincu que les enjeux de notre époque nécessitent des réponses collectives, c'est dans cet esprit que je travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux et nationaux.

C'est ensemble, en faisant Nation, que nous pourrons répondre aux défis qui se présentent à nous et à la France.



Je reste à votre écoute, déterminé à porter vos voix et à défendre un avenir où chacun trouve sa place, dans le respect et la solidarité.

En cette période de fêtes, je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année apaisée et pleine d'espoir. Que 2026 soit l'occasion de

renforcer notre unité et notre engagement pour un territoire dynamique, résilient et tourné vers l'avenir.

Scheni Wihnächte un e Glückliches Nejes Johr !

Vincent THIÉBAUT, Député

Bonne année 2026



**Vos conseillers d'Alsace,
Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf**

La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025- 2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens.

Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD. Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord

3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Sommaire

- | | |
|-------------|------------------------|
| p. 4 à 8 | Vie communautaire |
| p. 9 | Economie |
| p. 10 et 11 | Eau |
| p. 12 | Sécurité |
| p. 13 | Mobilité |
| p. 14 à 17 | Environnement |
| p. 18 à 21 | Animation Vie Familles |
| p. 22 à 24 | Culture & Tourisme |

La Maison des Services



Horaires d'ouverture de la Maison des Services : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Président et Vice-Présidents : accueil sur rendez-vous

Agenda des manifestations

Retrouvez toutes les manifestations à venir sur le territoire de la Basse-Zorn sur notre site: www.cc-basse-zorn.fr/manifestations



et en version papier en Mairies et à la Maison des Services.



Basse-Zorn
Communauté de communes

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Communauté de communes de la Basse-Zorn, AJBZ, Vélo Fluo Grand Est, SDEA, SIS, PETR Alsace du Nord, Citeo, Gregory Schwarz, Emmanuelle Eberhardt, Maison de la nature de Munchhausen, ivabalk de Pixabay

Réalisation, impression :
Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier certifié PEFC™
ISSN 1638-4180
Dépôt légal : décembre 2025

Edito

Chers habitants, chers partenaires,

Au crépuscule de cette année 2025, alors que les lumières des fêtes éclairent nos communes, ce nouveau bulletin intercommunal est l'occasion de revenir ensemble sur les réalisations, les projets et les engagements qui animent notre territoire de la Basse-Zorn.

2025 restera empreinte d'une actualité nationale et internationale complexe, mais aussi de notre capacité collective à avancer, à innover et à nous adapter au nouveau contexte.



Un territoire qui se construit au quotidien

Cette année a été marquée par des actions concrètes et des initiatives porteuses de sens pour notre avenir commun. Que ce soit à travers la modernisation de nos services publics, l'amélioration de nos infrastructures, ou encore la mise en place de projets environnementaux et solidaires, chaque étape franchie est le fruit d'un travail collectif. La Basse-Zorn continue de se mobiliser pour offrir à ses habitants un cadre de vie toujours plus agréable, durable et connecté.

La mise en service de la station d'interconnexion en eau potable avec l'Eurométropole de Strasbourg, le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » au SDEA au 1er janvier 2026, ou encore l'expérimentation du dispositif « Vélo Fluo » en gare de Hoerdt illustrent notre engagement pour une gestion durable et solidaire des ressources et des mobilités.

Des avancées pour tous

Les projets menés en 2025 reflètent notre volonté de répondre aux besoins de chacun : la digitalisation, la commercialisation de terrains pour les entrepreneurs, la sensibilisation à la sécurité routière ou encore au tri et au recyclage, mais aussi les actions en faveur de la jeunesse et des seniors. Ces initiatives, portées par l'ensemble des acteurs locaux, montrent que notre territoire est en mouvement, attentif à ses habitants et tourné vers l'avenir.

Une communauté vivante et solidaire

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de célébrer ce qui nous unit : la solidarité, l'engagement et la convivialité. Tout au long de l'année, la Communauté de communes œuvre en faveur de ces valeurs, que ce soit au travers des actions menées par le Conseil Intercommunal des Jeunes, ou encore des concerts proposés par l'école de musique. Notre territoire vibre au rythme de ses habitants

Un grand merci à chacun d'entre vous

En cette période de fêtes, nous tenons à remercier l'ensemble des habitants, des associations, des entreprises et des partenaires pour leur implication au quotidien. C'est grâce à cette dynamique collective que notre territoire continue de progresser et de se renforcer.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, et une année 2026 placée sous le signe de la sérénité, de la santé et de l'épanouissement.

Denis RIEDINGER,

Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

*Glücklich's nej's
an seleni Wimächte
Denis Riedinger*

D.Y.



Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet :
cc-basse-zorn.fr/deliberations

Le Conseil communautaire a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

23 JUIN 2025



- **Transfert des compétences « Eau » et « Assainissement »** au syndicat mixte Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) à compter du 1^{er} janvier 2026.
- **Animations vie des familles** : renouvellement de la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales.

15 SEPTEMBRE 2025



- **Mobilité** : expérimentation du dispositif de location de vélos en libre-service « Vélo Fluo » en gare de Hoerdt pour favoriser l'intermodalité train + vélo (plus d'informations page 13).
- **Fonds de concours attribués à Weitbruch** pour les travaux de réhabilitation de la mairie, à hauteur de 32 240 €, et la création d'un terrain multisports, à hauteur de 37 826 €.



20 OCTOBRE 2025

- Lancement d'une consultation pour un marché à bons de commande 2026-2028 pour **les travaux d'entretien des voiries** du territoire, afin d'assurer la continuité et la qualité du service rendu sur la gestion quotidienne des voiries.
- **Tourisme** : création de deux nouveaux circuits découverte :
 - L'itinéraire pédestre « Entre terres et forêts » de 12 km du côté de Gries et Weitbruch, avec un passage sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et la basilique Notre-Dame de Marienthal ;
 - Le « Circuit équestre Sud » destiné aux cavaliers, sur un parcours de 21 km, afin de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du territoire à cheval.



1^{er} DÉCEMBRE 2025



- Prise de compétence « service public de la **Défense Extérieure Contre l'Incendie** » (plus d'informations page 8).
- **Eau** : création d'une **station de traitement de l'eau potable** mutualisée entre la Communauté de communes de la Basse-Zorn et la commune de Brumath (plus d'informations page 11).

L'élaboration du PLUi se poursuit !

À la suite de la délibération votée par le Conseil communautaire du 4 avril 2025 engageant officiellement l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), élus et techniciens ont mis le document à l'ouvrage !

L'élaboration de ce document qui traite l'ensemble des thématiques liées au **droit du sol** et à l'aménagement du territoire a donc commencé par des **ateliers de travail des élus de la Commission PLUi**, animés par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) qui accompagne la CCBZ dans l'élaboration du PLUi.

Au mois de mai, de septembre et de novembre ont eu lieu ces ateliers qui ont abordé trois thématiques centrales pour décider du devenir de la Basse-Zorn sur les sujets suivants :

- ▶ Le foncier ;
- ▶ L'habitat ;
- ▶ L'environnement.

Ces temps d'échange permettent d'approfondir les préoccupations des élus, les thématiques qu'ils identifient et de partager un cadre commun autour des sujets législatifs, des éléments de diagnostic et des enjeux relatifs aux différentes thématiques.



En 2026, d'autres ateliers seront organisés avant la prochaine étape majeure : le **débat autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) à la fin du premier semestre. Un temps fort qui ancrera les grands axes de la stratégie de développement du territoire, de laquelle découlera le contenu de l'ensemble du PLUi.



Informations

Urbanisme et foncier – Pierre SERRA
pierre-serra@cc-basse-zorn.fr
www.cc-basse-zorn.fr/plui.html

Travaux en cours, terminés et à venir

Travaux à venir

Geudertheim, Gries, Hoerdt (ZI) et Weyersheim : mise aux normes d'arrêts de bus et création d'un arrêt ZI Métiers-Ried à Hoerdt.

Geudertheim

Aire de camping-car : viabilisation et aménagement.



Travaux en cours

Hoerdt

Rue Heyler : réaménagement de la voirie.

Travaux terminés

Basse-Zorn : remplacement et suppression de poteaux d'incendie.

Geudertheim

Rue de Kurtzenhouse : renforcement eau potable, restructuration de l'éclairage public, enfouissement télécom et aménagement voirie.

Hoerdt

Rue Heyler : renouvellement du réseau eau potable, restructuration de l'éclairage public, enfouissement des réseaux fibre et télécom.

Rue de la Gare : voirie définitive et mobilier urbain.

Rue de la République : réaménagement du carrefour entre les rues de la Gare et de la Tour.



EHPAD La Solidarité : mise en place de clôture et portail.



Maison des services : installation de brise-soleil orientables.

Zone industrielle, rue du Ried : voirie définitive.



Zone industrielle : construction de l'ouvrage d'interconnexion eau potable Basse-Zorn – Eurométropole de Strasbourg.

Weitbruch

Micro-zone d'activités : raccordement eau potable et assainissement, terrassements, réseaux secs et voirie provisoire.





Bornes et panneaux digitaux

Ces dernières années, la collectivité a participé à l'accompagnement des citoyens dans la digitalisation de certains services. C'est dans cette logique d'amélioration des services numériques qu'elle participe également au label Villes Internet, pour lequel le territoire de la Basse-Zorn bénéficie de 5@.

La Basse-Zorn a choisi de développer des outils numériques pour l'accès aux informations communautaires et touristiques du territoire. Elle a ainsi initié le déploiement de deux actions :

- ▶ La mise en place progressive de **bornes digitales** pour l'accès aux informations de la collectivité ;
- ▶ Le renouvellement des **panneaux électroniques** d'information pour un meilleur relai des communications et événements.

Des bornes digitales pour consulter les activités du territoire

La Communauté de communes a fait le choix de déployer deux bornes :

- ▶ L'une à la Maison des Services, pour remplacer le panneau d'affichage papier ;
- ▶ L'autre à l'hippodrome, lieu attirant plus de 10 000 personnes à l'année lors des courses, auxquelles s'ajoutent les événements et salons attirant un public nombreux.

Cette initiative a fait des émules et les maires de Bietlenheim, Hoerdt, Weitbruch et Weyersheim ont fait le choix d'installer une borne digitale. Au total, six bornes seront mises en place début d'année 2026.

Ces points d'accès numériques permettront aux citoyens de consulter les **informations de la vie du territoire**, de **démocratiser le digital** auprès des publics qui en seraient éloignés mais aussi d'offrir des points d'information où retrouver les **intérêts touristiques** en Basse-Zorn et alentours.

Le renouvellement des panneaux électroniques pour la diffusion d'informations

Sept panneaux d'informations sont en place en Basse-Zorn, un dans chaque commune du territoire. Le logiciel de gestion ne bénéficiait plus de mises à jour depuis plusieurs années et le matériel était devenu obsolète avec des difficultés de réparabilité.

Les **sept nouveaux panneaux** permettent désormais d'afficher des **visuels plus précis** avec un rendu de **meilleure qualité**.

Un choix numérique réfléchi

Consciente des enjeux écologiques liés au numérique, la Communauté de communes a veillé à intégrer une **démarche responsable** dans le déploiement de ses bornes et panneaux digitaux.

En remplaçant les supports papier par des bornes interactives, elle **réduit la consommation** de ressources et les déchets liés à l'impression.

Le choix de **mutualiser l'acquisition** des bornes entre plusieurs communes permet également d'optimiser les coûts et l'empreinte carbone liée à leur fabrication et leur maintenance.

Par ailleurs, le renouvellement des panneaux électroniques, désormais **plus performants et durables**, s'inscrit dans une logique d'économie circulaire : le matériel obsolète est remplacé par des équipements **plus sobres en énergie et plus faciles à réparer**, prolongeant ainsi leur cycle de vie.

Ces initiatives s'ajoutent aux actions de sensibilisation déjà menées par la collectivité pour promouvoir un numérique plus responsable, en phase avec les attentes des citoyens et les objectifs de transition écologique du territoire.



Panneau lumineux à Gries

La sécurité incendie, une priorité renforcée pour notre territoire



avec le développement des panneaux solaires, l'extension des zones d'activités et la densification de nos villages, la sécurité incendie devient un enjeu toujours plus important. Ces évolutions nécessitent une vigilance accrue pour garantir l'accès à l'eau en cas d'incendie, notamment pour les pompiers.

Un cadre réglementaire renforcé

Portées par le Service d'Incendie et de Secours (SIS), des règles encadrent la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Elles concernent notamment la création et l'entretien des points d'eau incendie (comme les poteaux incendie), indispensables pour assurer la sécurité de tous. Les communes doivent s'adapter à ces exigences, qui conditionnent aussi l'obtention des autorisations d'urbanisme, en particulier dans les zones d'activités.

Une compétence partagée pour plus d'efficacité

La DECI repose sur deux piliers :

- ▶ **Le pouvoir de police des maires** : chaque maire est responsable de la sécurité incendie sur sa commune ;
- ▶ **Le service public de la DECI** : il s'agit de définir les besoins en matière de sécurité incendie sur le territoire, de financer et de superviser les travaux nécessaires (comme l'installation et l'entretien des poteaux incendie).

Pour optimiser les moyens et les ressources, les maires du territoire ont décidé de **confier le service public de cette compétence à la Communauté de communes**, qui l'a accepté lors de la séance du Conseil du 1^{er} décembre 2025.

Concrètement, cela signifie que la **CCBZ** prendra en charge, au titre de sa compétence et non plus par délégation, la réalisation des contrôles obligatoires des équipements incendie, tout en laissant aux maires leur pouvoir de décision et de contrôle sur leur commune.

Une démarche progressive et encadrée

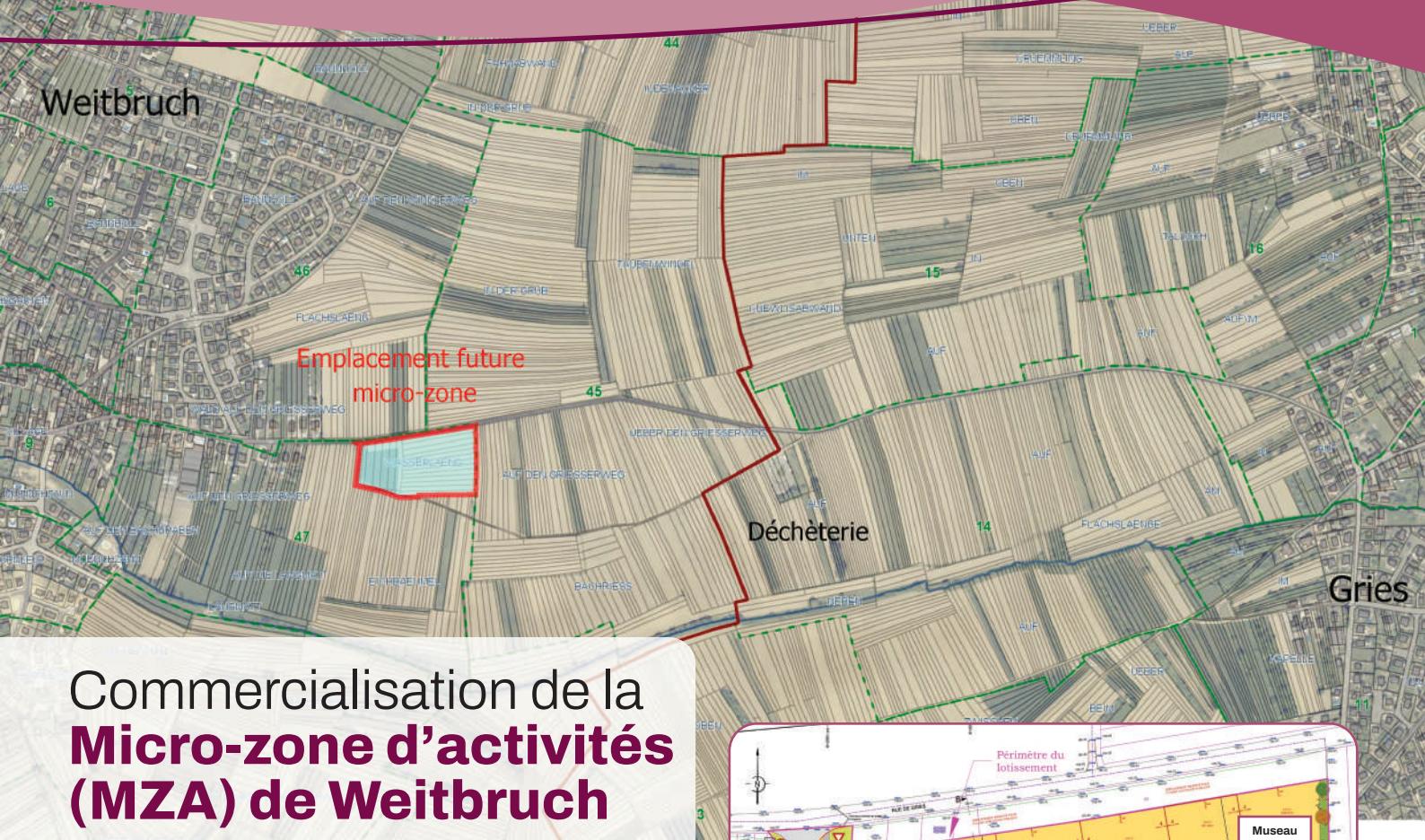
Ce transfert s'effectue dans le respect des règles en vigueur : le conseil communautaire

a délibéré le 1^{er} décembre et chaque conseil municipal dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. À défaut, le transfert sera considéré comme accepté. Il sera ensuite officialisé par un arrêté préfectoral.

Pourquoi cette mutualisation ?

Elle permet de renforcer la sécurité incendie sur l'ensemble du territoire, par la mise en commun des moyens techniques et financiers pour une protection optimale de tous les habitants et des activités économiques.



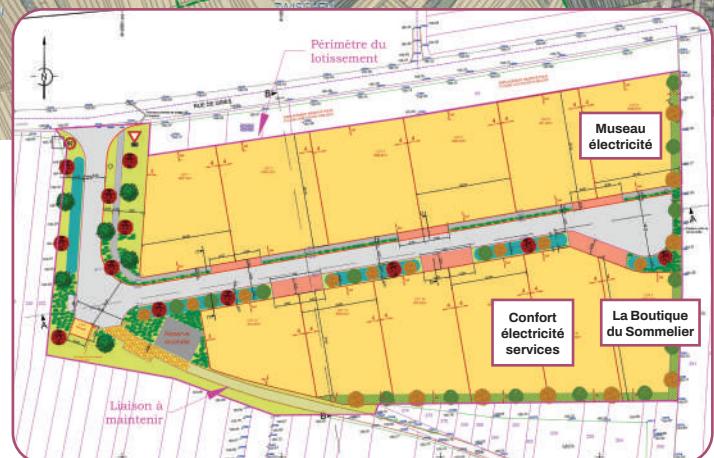


Commercialisation de la Micro-zone d'activités (MZA) de Weitbruch

Située à la sortie du village en direction de Gries, cette zone d'activités de 1,9 hectares est destinée à accueillir principalement des activités artisanales et de services.

Il s'agit d'une zone d'activités pour le développement des entreprises locales. Elle offre 12 lots de plus ou moins 10 ares dont 3 ont d'ores et déjà été attribués à :

- ▶ **La Boutique du Sommelier**, entreprise de commerce de vin ;
- ▶ **Confort électricité services**, entreprise d'électricité et de travaux publics ;
- ▶ **Museau électricité**, entreprise d'électricité générale, dépannages, entretien...



Les entreprises nouvellement implantées

Geudertheim

HANS CHARPENTE (SUARL),
26 rue des Potagers, travaux de charpente bois, construction bois, bardage, neuf et rénovation

ALPHA TRANS (SARLU), 20 rue du Moulin, transport routier de marchandises

Hoerdt

DUO K'FE CERAMIQUE (SARL), 23 rue du Manège, activités récréatives et de loisirs

M2SFIN (SARL), 8 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, restauration

MV BOIS, siège au 3 rue des Cavaliers, agencement et aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs

FRANCE ENERGIE SOLUTION (SAS), 31 rue de la République, étude, conception, fourniture, installation, mise

en service, maintenance et dépannage de systèmes et équipements liés aux énergies renouvelables.

Hoerdt - Zone d'activités du Birken

BRILONER FRANCE (SARL), 3 rue Marguerite Perey, commerce interentreprises de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage

ARTELEC (SARL), 1 rue Blaise Pascal, vente d'équipement d'armoires électriques

Hoerdt – Zone industrielle

EBG (SAS), 2 B rue Ampère, pose de film de protection (PPF) pour automobile, nettoyage, entretien et préparation esthétique de véhicule automobile, commercialisation de produits de nettoyage et d'entretien automobile, marquage de véhicules,

d'enseignes, de vitrines et de découpage d'adhésifs, achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions

Hoerdt - EcoParc Basse-Zorn

CABINET MULLER (EURL), 6, rue de l'Ancien Hôpital, expert-comptable

Kurtzenhouse

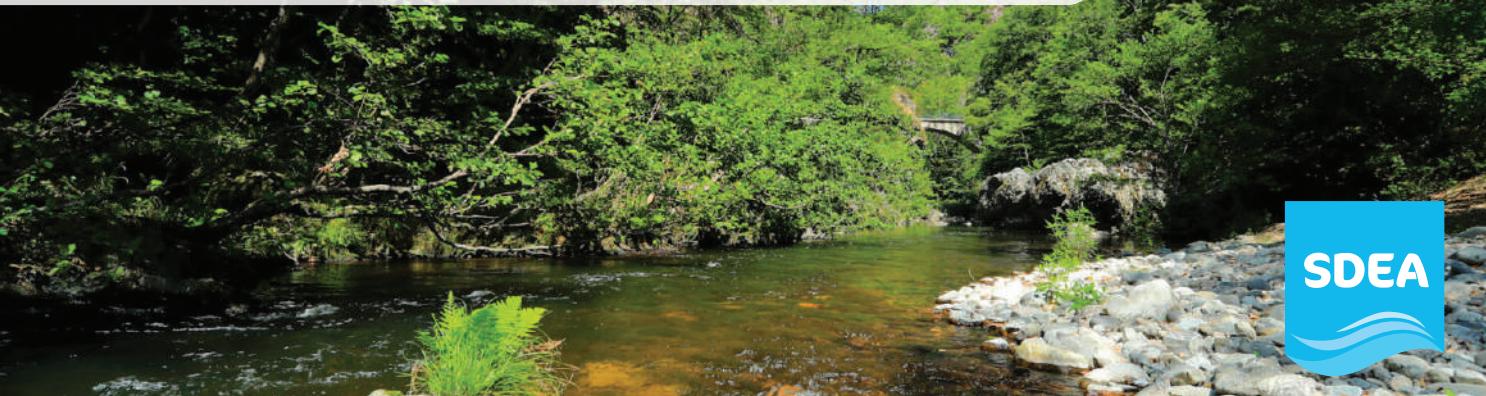
MI ECHAFAUDAGE (EURL), 17 rue Principale, montage, démontage et location d'échafaudage

AMS CONCEPT (EURL), 17 rue Principale, couvreur

Weyersheim

PRO DECOR (EURL), 104 rue de la République, conception, fabrication, installation et agencement de supports de communication visuelle et décorative personnalisée

« Eau » et « Assainissement », des compétences transférées au SDEA pour une expertise assurée



La Communauté de communes a décidé de transférer ses compétences « Eau » et « Assainissement » au Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (SDEA) afin de maintenir de manière optimisée la fourniture d'une eau potable sûre et de qualité, tout en garantissant une gestion efficace et durable de nos ressources en eau.

Les compétences eau et assainissement

Au centre des préoccupations de nos habitants, l'**eau potable** est un enjeu majeur régi par des normes environnementales et sanitaires de plus en plus strictes.

Les évolutions réglementaires rapides des compétences eau et assainissement sont de réels défis que nous devons relever collectivement.

La réglementation et les technologies, quant à elles, se renouvellent.

Face aux impacts de cette complexification, aux attentes des citoyens qui se font légitimement plus exigeantes, et devant les enjeux financiers très importants dans les années à venir, les ressources à mobiliser en termes de procédures et d'expertises, notamment juridiques, s'ajourdiront considérablement à l'échelle de nos territoires.

Un transfert réfléchi et opportun

La Basse-Zorn collabore depuis de nombreuses années avec le SDEA. Suite au transfert précédent à cette même structure de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI), la Communauté de communes a fait le choix d'opérer le transfert complet des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1^{er} janvier 2026.

Ce transfert permettra de bénéficier de l'expertise et des ressources d'une structure spécialisée tout en conservant, via les Commissions locales, la **maîtrise des décisions d'investissements** et de **tarification**, dans la limite du maintien de la **cohérence entre les deux**.



Ce qui change pour les habitants

A partir du 1^{er} janvier 2026, l'interlocuteur unique concernant l'eau et l'assainissement pour le territoire de la Basse-Zorn est le SDEA. Ainsi, toutes **questions et démarches** se feront directement auprès du Syndicat des Eaux.

Parmi les services concernés :

- ▶ Branchement et raccordement pour l'eau et l'assainissement ;
- ▶ Ouverture ou changement de titulaire d'abonnement ;
- ▶ Facturation ;
- ▶ Contrôle des installations ;
- ▶ Diagnostic obligatoire dans le cadre de vente du bien ;
- ▶ Signalement : qualité de l'eau, eau brune, pression et débit, rupture de canalisation, écoulements bouchés, inondations, etc. ;
- ▶ Réclamation.

...

Informations et contacts :

www.sdea.fr

Centre du SDEA de Haguenau
3 rue des Sapeurs

Accueil physique du public : du lundi au vendredi,
8h00 - 12h15 / 13h15 - 17h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
7h30 - 17h30 : 03 88 19 29 99

Urgences (24h/24) : 03 88 19 97 09

La Basse-Zorn poursuit son plan d'actions pour améliorer la qualité de l'eau

Depuis l'évolution réglementaire de 2021 sur les pesticides et leurs métabolites, de très légers dépassements de chlordiazone desphenyl ont été détectés sur le territoire.

Les résultats restent très proches de la limite réglementaire à 0,1µg/L et les autorités sanitaires ont conclu que l'eau est propre à la consommation et ne représente aucun risque sanitaire. Une dérogation temporaire permettant sa distribution a été accordée par les services de l'Etat.

Vers la construction d'une unité de traitement

Afin de retrouver la conformité réglementaire sur l'eau distribuée, la Communauté de communes a décidé d'opter pour la construction d'une unité de traitement, partagée avec la ville de Brumath qui connaît des problématiques semblables. Cette installation a plusieurs objectifs :

► **Retrouver la conformité réglementaire de l'eau** concernant la présence de traces de molécule de chlordiazone desphenyl.

► **Traiter le fer et le manganèse** pour limiter les désagréments rencontrés par les usagers (variation ponctuelle et passagère de la couleur de l'eau) ;

► **Préparer l'avenir et anticiper les besoins** en permettant le traitement de potentiels nouveaux métabolites qui seraient recherchés.

Concrètement, un **traitement des micro-polluants par charbon actif en grains** sera réalisé. Il s'agit d'une **méthode de filtration par absorption** déjà éprouvée pour d'autres micro-polluants et testée sur différents pilotes au sein du SDEA, dont un sur la Commune de Brumath.

Le Conseil communautaire a voté cette mise œuvre lors de sa séance du 1^{er} décembre. L'emplacement définitif devra désormais être confirmé, puis des **études environnementales** menées afin de finaliser le **projet d'implantation** de l'usine. Un **démarrage de la phase de construction** de cette unité de traitement pourrait ainsi advenir **en 2028**. Le projet prévisionnel est de l'ordre de 15,9 millions d'euros et la répartition du financement se fera selon les volumes et produits distribués soit 58 % à l'heure actuelle pour la CCBZ (environ 9,2 millions €).

Poursuite des actions en faveur de la préservation de la qualité de l'eau

En parallèle, la CCBZ et le SDEA poursuivent activement les actions engagées en faveur de la préservation de la qualité de l'eau sur son territoire, via notamment l'accompagnement technique et agronomique agricole, l'information et la sensibilisation des acteurs... (cf. bulletin intercommunal n°52).

Les actions entreprises pour améliorer la qualité de l'eau et diminuer les métabolites en Basse-Zorn

Un **dossier complet** dans le **bulletin intercommunal n°52** (décembre 2024) avait été publié, nous vous invitons à vous y référer si vous souhaitez plus d'informations sur l'historique, les caractéristiques de l'eau sur le territoire ainsi que les actions projetées.

Ces efforts s'inscrivent dans une politique globale de **gestion responsable de l'eau, au service des habitants et des générations futures**.

Bulletin intercommunal n°52 (décembre 2024)



L'approvisionnement en eau potable, sécurisée sur le territoire

a construction et mise en service de la station d'interconnexion en eau potable permet de renforcer la sécurité des approvisionnements en eau et une meilleure prise en compte des besoins de demain.

La Communauté de communes de la Basse-Zorn fournit l'eau potable à 6 communes de son territoire pour une population représentant 14 000 habitants. La ressource en eau provient d'un champ captant situé à Bietlenheim.

Dans le cadre de la desserte, par l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), de la future Zone située au Nord de Reichstett et en limite de la Zone d'Activités et de l'EcoParc Basse-Zorn à Hoerdt, la Communauté de communes de la Basse-Zorn et l'EMS ont saisi l'opportunité de créer une **jonction des réseaux**, qui permet de **couvrir les besoins supplémentaires** et de **sécuriser l'approvisionnement du territoire sur sa partie sud**.

Une collaboration entre la Basse-Zorn et l'Eurométropole de Strasbourg

Une **convention** de gestion a été conclue pour une durée de 6 ans renouvelable, entre la CCBZ et l'EMS, afin de **garantir le bon fonctionnement** de l'ouvrage et définir les **modalités d'entretien** de la station et des réseaux, les **volumes** d'eau ainsi que la **qualité** de l'eau distribuée.



Inauguration de la station d'interconnexion

Mise en service de la station

Après plusieurs mois de travaux, l'ouvrage est désormais opérationnel et a été inauguré le 12 novembre par Monsieur Denis RIEDINGER, Président de la CCBZ, Monsieur Thierry SCHAAAL, Vice-Président en charge de l'eau

et l'assainissement à l'EMS et en présence notamment de Monsieur Roger MENAITREAU, Président du GIE du Ried, Madame Christiane WOLFHUGEL, Conseillère d'Alsace à la CeA et Vice-Présidente de la CCBZ et Monsieur Joseph HERMAL, Directeur Général du SDEA.



Remise des éléments de sécurité routière dans les écoles

Les élus de la Communauté de communes ont décidé de poursuivre la sensibilisation des élèves à la sécurité routière et à l'importance que revêt la mise en visibilité des piétons et vélos.

Un constat a d'abord été effectué concernant l'utilisation des gilets jaunes distribués les années précédentes aux classes de CP. Ces derniers ont rencontré un **succès partiel** auprès des élèves, les jugeant souvent trop grands et visiblement contraignants au quotidien. Ils étaient malheureusement **rarement portés** et par une minorité d'enfants.

Ainsi les divers Conseils Municipaux des Enfants (CME) ont proposé de nouveaux équi-

gements de sécurité qui ont été retenus. Les enfants des CME sur le territoire ont sélectionné à la majorité des « **bracelets fluorescents à claquer** », jugés ludiques et facile à mettre, ainsi qu'une « **lumière réfléchissante** » à installer sur le sac d'école de manière fixe, permettant leur visibilité de dos.

Ce projet a été réalisé avec la collaboration d'une entreprise locale, qui a produit et livré le matériel afin de distribuer ces effets à l'automne.

Ainsi, entre le 9 et le 14 octobre, tous les élèves de CP des 6 écoles de la Basse-Zorn ont pu obtenir, avec enthousiasme, ces deux objets de sécurité.



Classe de CP de Weitbruch



Environ 200 bracelets et 200 lumières ont été distribués par la Police intercommunale en présence des élus locaux sur chaque commune et avec l'aide des chefs d'établissements.

Nous souhaitons une longue vie à ces objets, gage de visibilité et de protection des jeunes citoyens à pied, vélo ou trottinette !

La mobilité en Basse-Zorn : entre innovation et défis juridiques

A l'été 2025, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a lancé un vaste chantier : développer la mobilité sur son territoire.

L'amélioration des transports est un enjeu déterminant pour la Basse-Zorn avec pour principaux objectifs de :

- ▶ Faciliter les déplacements quotidiens des habitants et des travailleurs ;
- ▶ Améliorer les transports en commun et sécuriser les accès, en mode dits "doux", notamment vers les zones d'activités.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de mieux connecter la Basse-Zorn à ses voisins, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et la Communauté de communes du Pays Rhénan (CCPR).

Une expérimentation inédite, ralentie par certaines contraintes

Après une phase d'étude et de concertation avec les acteurs locaux, dont la Région Grand Est et le Groupement des autorités responsables de transport (GART), une solution innovante a émergé : la création d'une nouvelle **ligne de transport interurbain, intégrée au réseau RITMO** de la CAH desservant toutes les communes, toutes les gares et toutes les zones d'activités de notre territoire. Cette démarche revêt une avancée majeure pour le territoire afin d'offrir une alternative crédible à la voiture individuelle.

Pourtant, malgré l'engagement de tous les partenaires, le projet s'est heurté à un obstacle de taille : la **complexité juridique**.

Le montage financier et administratif, inédit en son genre, s'est révélé incompatible avec les règles actuelles du « versement mobilité », un mécanisme clé pour financer les transports publics. Malgré l'accompagnement d'un cabinet d'avocats, aucune solution compatible n'a pu émerger à ce jour, rendant inenvisageable le lancement du projet dans les délais initialement pensés au 1^{er} janvier 2026.

Un projet toujours en marche

Si la mise en œuvre concrète de cette nouvelle ligne est pour l'instant **reportée**, l'**ensemble des acteurs reste mobilisé**.

La Basse-Zorn et ses partenaires continuent de chercher des pistes pour lever les freins juridiques et financiers afin de déployer ce projet d'envergure, essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'emploi local et améliorer le quotidien des habitants.

Les échanges se poursuivent

Une chose est sûre : la mobilité de demain en Basse-Zorn se construit aujourd'hui, avec détermination !

Le dispositif « Vélo Fluo » arrive en gare de Hoerdt

Dans le cadre du Plan régional vélo adopté en juin 2022, la Région Grand Est lance une expérimentation innovante afin de favoriser l'intermodalité train + vélo et offrir une solution pratique et écologique facilitant les derniers kilomètres d'un déplacement.

Ce nouveau service de location de vélos électriques en libre-service est accessible aux usagers du train muni d'un billet ou d'un abonnement après inscription préalable sur l'application « Vélo Fluo » Grand Est.

Combien ça coûte ?

- ▶ Tarif plein : 6 € pour 14 h d'utilisation ;
- ▶ Tarif réduit pour les détenteurs d'une carte de réduction Fluo : 3 € pour 14 h d'utilisation ;
- ▶ Dépassement horaire : 1 €/20 min au-delà des 14 h consécutives.



C'est pour qui ?

Les conditions pour pouvoir louer un vélo Fluo :

- ▶ Tarif plein : être en possession d'un titre de transport TER Fluo daté du jour ;
- ▶ Tarif réduit : être en possession d'un titre de transport TER daté du jour + du justificatif de votre carte Fluo ou de votre abonnement annuel TER Fluo.

Modalités :

- ▶ Réservation d'un vélo dans la station jusqu'à 14h à l'avance ;
- ▶ Durée maximale d'une location : 24h.

Informations : www.fluo.grandest.fr/velo-fluo



Plan Climat, agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord

D'ores et déjà, il est possible de constater les forts impacts du dérèglement climatique dans notre quotidien, comme nous l'a rappelée la récente canicule. Les enjeux sont nombreux et se jouent à toutes les échelles géographiques, du mondial au local, et chacun de nous a son potentiel d'action.

Ainsi, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres*, dont fait partie la Communauté de communes de la Basse-Zorn, se sont engagés dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a été approuvé en 2022.

À la fois stratégique et opérationnelle, cette démarche collective vise à définir et mettre en œuvre un programme d'actions locales concrètes pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

...
Du développement du réseau cyclable au conseil à la rénovation énergétique et à la préservation de la biodiversité, retrouvez toutes les informations et les actions du plan climat sur : agirensemble.alsacedunord.fr



Quelques chiffres à mi-parcours du plan climat de l'Alsace du Nord

- ▶ **242 bâtiments publics** ont fait l'objet d'au moins une action de rénovation énergétique
- ▶ **8 000 luminaires d'éclairage public** ont été passés en LED
- ▶ Les conseillers France Rénov' Alsace du Nord accompagnent 1 000 projets de rénovation / an
- ▶ **125 km de nouvelles pistes cyclables** développés portant le réseau total actuel à 400 km
- ▶ **68 projets d'installations photovoltaïques**, portés par des collectivités et des entreprises
- ▶ **Baisse de 6 616 tonnes** des ordures ménagères résiduelles collectées entre 2021 et 2024 (soit -35 kg/hab.) + **2 921 tonnes recyclées** (emballages et biodéchets)
- ▶ **60 000 arbres et arbustes plantés**

* la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, Sauer Pechelbronn, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-forêt et de la Basse-Zorn.

Les actions du plan climat

AXE 1
Vers un territoire plus **SOBRE**



AXE 2
Vers un territoire plus **AUTONOME**



AXE 3
Vers un territoire plus **ATTRACTIF**



AXE 4
Vers un territoire plus **RÉSILIENT**



AXE 5
Vers un territoire plus **MOBILISATEUR**



Actu & agenda

01

Defi « J'y vais autrement », les lauréats Alsace du Nord 2025

02

Être bien conseillé pour mieux rénover son logement



Le polystyrène expansé (PSE) se recycle en déchèterie !

Vous pouvez déposer votre polystyrène expansé (PSE) blanc et propre dans les deux déchèteries gardiennées de la Basse-Zorn, à Gries et Geudertheim !

Le PSE, c'est quoi ?

Le polystyrène expansé est une matière plastique légère et alvéolaire, composée à 98 % d'air. On le retrouve dans de nombreux usages :

- **Dans le bâtiment** : comme isolant ou remblai allégé ;
- **Dans l'industrie et l'agroalimentaire** : pour les emballages isothermes, les cales de protection ou encore certaines pièces techniques.

Et surtout, le **PSE est 100 % recyclable** ! Une fois broyé, il peut être réutilisé pour fabriquer de nouveaux produits comme des panneaux d'isolation ou du calage industriel.

Comment trier le PSE en déchèterie ?

Depuis novembre 2021, les déchèteries du territoire sont équipées de **cages de collecte** spécialement dédiées au **PSE blanc et propre**. Vous pouvez y déposer :

- Le PSE d'emballage
- Les cales de protection
- Les chutes de chantier (hors rénovation/déconstruction)

Les sacs pleins, une fois collectés, sont repris par la société **Knauf Circular**, qui les recycle pour leur donner une seconde vie : sous forme d'isolant ou de nouveau PSE.

Un geste simple pour un impact durable

En triant correctement le PSE, vous contribuez à réduire les déchets incinérables et à favoriser une économie circulaire locale. Merci pour votre engagement !



Top 5 des idées reçues

sur le tri et le recyclage, on vous dit tout !



Tri = en vrac dans le bac !

Le tri et le recyclage font partie de notre quotidien depuis de nombreuses années. Pourtant, ils restent entourés de doutes, d'incertitudes et de petites phrases toutes faites qui se transmettent de génération en génération.

Alors, faisons le point ensemble ! Voici une sélection des idées reçues sur le tri et le recyclage, décryptées pour ne plus jamais vous tromper.

1. Tous les papiers vont dans le bac jaune

C'est vrai et faux à la fois ! Les papiers se trient, oui, mais à une exception : les faux amis !

Mouchoirs, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches jetables... vont dans votre **bac bleu**. Leur composition ne permet pas leur recyclage.

2. Tous les emballages peuvent être triés

Vrai ! Depuis janvier 2023, tous les emballages (plastique, métal, papier, carton) peuvent aller dans le **bac de tri**. La seule exception reste les bouteilles et pots en verre qui se déposent dans les bornes dédiées.

Cela veut dire que vos pots de yaourt, vos films plastiques, vos barquettes en aluminium et même vos petits sachets peuvent être triés.

3. Il faut imbriquer les emballages avant de les déposer dans le bac de tri

Faux ! C'est une fausse bonne idée. Si beaucoup de personnes pensent aider et gagner de l'espace en plaçant leur canette vide dans une boîte de céréales ou en compactant plusieurs emballages ensemble... cela engendre surtout des complications pour le tri, car les machines sont conçues pour reconnaître et trier chaque emballage séparément.

Le bon geste : déposer ses emballages en vrac dans le bac de tri.
C'est ainsi qu'ils seront correctement identifiés puis recyclés.



Informations :
citeo.com



4. Il faut bien nettoyer ses emballages avant de les jeter

C'est faux : il suffit de les vider, inutile de les nettoyer !

Par exemple, si vous avez une conserve de sauce tomate, veillez à ce qu'elle soit bien vidée avant de la mettre au tri. Inutile de gaspiller de l'eau potable, les centres de tri s'occupent du reste.

5. Les erreurs de tri coûtent cher

Vrai ! Ici, pas de doute : c'est vrai. Sur un an en Basse-Zorn, ce sont 30 % des bacs qui ont été contrôlés « non conformes » (étiquettes orange et rouge), ce qui a engendré un coût de près de 50 000 € pour la collectivité et ses administrés !

Le tri et le recyclage ne sont pas encore parfaits, mais ils demeurent des gestes essentiels du quotidien. Chaque emballage trié compte. Alors, on ne lâche rien !



Jours de collectes des **ordures ménagères** et des **recyclables**

A compter du 1^{er} janvier 2026, les secteurs de collecte seront supprimés pour les communes de Geudertheim, Gries, Weitbruch et Weyersheim.

⚠ Veuillez noter que les tournées de collecte ont également été modifiées. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des **nouveaux jours de collecte** par commune.

	Ordures ménagères	Tri
Bietlenheim	Jeudi / sem. impaire	Mercredi / sem. impaire
Geudertheim	Jeudi / sem. impaire	Lundi / sem. paire
Gries	Mardi / sem. impaire	Mercredi / sem. impaire
Kurtzenhouse	Mardi / sem. impaire	Mercredi / sem. impaire
Hoerdt	Jeudi / sem. paire	Vendredi / sem. impaire
Weitbruch	Mardi / sem. impaire	Lundi / sem. paire
Weyersheim	Jeudi / sem. paire	Mercredi / sem. impaire

Les calendriers de collecte sont distribués dans les boîtes aux lettres courant décembre. Ils seront également disponibles dans votre Mairie, à la Maison des Services et téléchargeables sur notre site internet.

Pour rappel, les bacs doivent être :

- ▶ **Sortis le soir précédent le jour de collecte** et resté dehors jusqu'à ce que le camion soit passé ;
- ▶ **Présentés devant ou au plus près de l'habitation ou de l'activité professionnelle**, sur le domaine public ou au point de regroupement pour les rues concernées ;
- ▶ Placés de manière à **faciliter le travail des équipiers de collecte** en étant hors de portée de tout obstacle (véhicule en stationnement, muret, etc.) ;
- ▶ Tournés afin que la **poignée soit orientée vers la route** ;
- ▶ **Positionnés couvercle fermé**, dans le cas contraire, un supplément de facturation sera appliqué.

Animations environnement en 2026

Retrouvez tout le programme sur notre site internet ou dans le dépliant disponible dans votre Mairie ou à la Maison des Services.

Une variété d'ateliers vous attend pour **découvrir**, vous **initier**, vous **perfectionner** ou simplement **partager** un moment convivial et instructif autour de l'environnement.

Pensez à vous inscrire : certaines activités ont un nombre de places limitées.



Défis food pour les 11-17 ans



Ateliers cuisine anti-gaspi

Informations
Service environnement
environnement@cc-basse-zorn.fr
03 90 64 25 50
[www.cc-basse-zorn.fr/
animationsenvironnement.htm](http://www.cc-basse-zorn.fr/animationsenvironnement.htm)



Atelier jardinage au naturel



Le Relais Petite Enfance au plus près des familles

Pour développer des services adaptés aux besoins de la population, deux enquêtes de satisfaction à destination des familles et des professionnels de l'accueil individuel ont été menées lors du premier trimestre 2025 sur le territoire.

Quelques chiffres des familles :

- 25 % ont participé à une conférence ou un café-parent
- 53 % sont très satisfaites de la qualité du service

Citation d'une famille : « C'est une chance pour nos enfants de pouvoir bénéficier de cette structure et des nombreuses activités ».

Quelques chiffres des professionnels :

- 50 % ont déjà participé à un ou plusieurs atelier(s) d'éveil
- 33 % ont plus de 20 ans d'exercice du métier
- 77 % sont très satisfaits des temps forts du RPE (sorties, spectacles...)

Citation d'une assistante maternelle : « Je suis très satisfaite de notre animatrice qui se dévoue entièrement pour nous accompagner dans notre métier ».

À la suite de ces deux questionnaires, des pistes de travail sont en cours d'élaboration dans un objectif d'amélioration continue, afin de :

- ▶ Faciliter les départs en **formation continue** des professionnels ;
- ▶ **Adapter les thématiques** des conférences ;
- ▶ Proposer des **ateliers au plus proche des familles et des professionnels**.

Sensibilisation à l'**environnement** pour les petits...et les grands

Dix assistantes maternelles et vingt-trois enfants ont pu profiter de trois matinées « éco-responsables » proposées par l'animatrice du RPE et le service Environnement de la Basse-Zorn sous la houlette de la maître composteur, Frédérique WALDHART.

Les professionnels, mais également les familles avec leurs enfants ont pu échanger sur :

- ▶ Les **consignes de tri** des déchets ;
- ▶ Les **équipements** mis à leur disposition ;
- ▶ Les types de **déchets produits** et comment les réduire.

Pendant ce temps, les enfants n'étaient pas en reste : **sensibilisation au tri, manipulation des déchets, découverte du compost et jeu de gommettes** les ont enchantés.



Pour le dernier atelier « Lutter contre le gaspillage alimentaire », Frédérique a révélé plein d'astuces et de conseils pratiques et les enfants se sont régalaés avec le sirop réalisé uniquement avec les queues de fraises !

Des petites graines semées dans l'esprit des enfants qui grandiront au contact de leurs parents et assistantes maternelles...

De nouvelles actions éco-responsables sont programmées en 2026 pour continuer cet enrichissement avec les professionnels et sensibiliser les enfants.

Booste ta confiance : 3 rencontres professionnelles

« Prendre soin de soi pour prendre soin des enfants. », c'est la démarche professionnelle qu'a entrepris Edwige Gérard, animatrice du RPE, pour un groupe d'assistantes maternelles qui se sont retrouvées trois fois pour des séances « Booste ta confiance ».

Autour de cette initiative, 13 professionnelles ont participé à des **séances de sophrologie et olfactologie** avec Aurélie Bouleau-Masseran.

Les assistantes maternelles contribuent au développement physique, psychique des enfants mais aussi à leur épanouissement, à leur confort et surtout leur sécurité.

Cette démarche leur a permis de **prendre en compte** leurs propres **besoins** et d'**acquérir une hygiène de vie favorable** aux exigences de ce métier qu'elles adorent et demande une grande disponibilité.



Une marche qui vient du cœur



a 6^e édition de la marche solidaire organisée par le Conseil Intercommunal des Jeunes a eu lieu le 21 septembre dernier.

Cette année, les jeunes conseillers ont choisi de soutenir l'association « La Main du Cœur », fondée par André Bernhard en 2009 pour améliorer la vie des enfants fragilisés par des situations difficiles.

L'association se concentre sur l'aide aux enfants et jeunes adultes vivant en structures-relais et familles d'accueil en Alsace. Cela représente près de 4 900 personnes.

Une nouvelle fois, les jeunes du CIJ ont choisi de mettre à l'honneur un circuit découverte de la Basse-Zorn, les participants ont ainsi pu se retrouver sur le parcours « Le vallon du Lohgraben » qui traverse Kurtzenhouse et Gries.



Deux circuits de **5 km et 10 km** ont été proposés aux marcheurs, qui ont ensuite pu se restaurer autour d'un repas « couscous » au Centre Culturel et Sportif de Kurtzenhouse.

Au total, cet événement a rassemblé plus de **200 marcheurs** et 130 personnes pour le repas, ce qui a permis aux membres du Conseil des Jeunes de collecter **2 500 € en faveur de l'association « La Main du Cœur »**. Un bel acte d'engagement et de solidarité qui ne peut qu'être salué.

Renouvellement du CIJ

Clap de fin pour le 4^e mandat du Conseil Intercommunal des Jeunes. Du 12 octobre au 9 novembre a eu lieu la période de renouvellement pour la 5^e mandature auprès de jeunes âgés de 11 à 16 ans issus du territoire de la Basse-Zorn.

Démarrage du 5^e mandat pour une durée de 2 ans

Une journée d'intégration a eu lieu le 29 novembre avec les nouveaux conseillers et des élus intercommunaux adultes. Les jeunes ont ainsi pu se rencontrer pour la première fois, commencer à travailler sur les premières pistes de projets, préparer leur installation officielle et faire la connaissance du Président.

C'est le **1^{er} décembre** que les jeunes ont été installés officiellement dans leur fonction, à la suite de la séance du Conseil communautaire. Les familles étaient présentes pour ce **moment d'engagement solennel**. Les élus communautaires ont symboliquement laissé leur place aux jeunes et leur ont remis un carnet de note, telle une passation de relai. Les membres du Conseil Intercommunal des Jeunes ont ensuite exposé leurs premières pistes de projets.



Nous souhaitons un **mandat riche d'expériences et de rencontres** à : Yanis FARDEAU (Bietlenheim), Justine SCHNEIDER (Geudertheim), Théa EHRET et Samuel CRAVE (Gries), Emilie RACH, Loane VIX, Noa DIETRICH, Chloé NOTH, Lana STOLL et Lenny KUSTNER (Hoerdt), Lise KLEIN et Florian TETTA (Kurtzenhouse), Soline BOYLE, Thibaut FAULLIMMEL et Adèle SEYFRIED (Weitbruch), Maëline CLAUSSE (Weyersheim).

Des vacances d'octobre riches en découvertes

Pour ces premières vacances de la nouvelle année scolaire, l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ) a une nouvelle fois proposé un vaste éventail d'activités aux jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans.

Programme d'activités à la journée

L'équipe de l'AJBZ a concocté des journées aussi intéressantes les unes que les autres. Entre **journées thématiques et découvertes**, activités **sportives, culinaires ou ludiques**, sans oublier les sorties à Europa-Park et Europabad, les jeunes ont pu vivre des **moments forts et conviviaux**.



Journée transfrontalière

Une journée transfrontalière a également été organisée avec l'Eurodistrict PAMINA, comprenant d'autres secteurs jeunesse de la FDMJC Alsace et des **partenaires allemands**. À cette occasion, les jeunes ont participé à un **escape game** dans la ville de Haguenau.

Une semaine multisports

Un **partenariat** a été mis en place avec l'Alliance Sport Alsace (ASA) pour une semaine multisports, offrant ainsi aux jeunes une **expérience sportive fun et stimulante**. Par ailleurs, les jeunes ont aussi eu l'opportunité d'assister au **match d'Halloween** de l'équipe professionnelle de basket du territoire.



À chaque période de vacances, l'équipe de l'AJBZ travaille à proposer des animations favorisant les **rencontres, les échanges et l'épanouissement** des jeunes du territoire.

Pour patienter entre chaque période de vacances, le service jeunesse continue de proposer des **activités tout au long de l'année**.

Suivez l'AJBZ sur les différents réseaux sociaux pour ne rien manquer !

L'Animation Jeunesse renoue avec son séjour montagne

Cet hiver, l'AJBZ en partenariat avec les secteurs d'animation jeunesse de Reichstett, Souffelweyersheim et Fegersheim emmènera 46 jeunes dont une quinzaine du territoire sur des pistes encore non explorées par l'Animation Jeunesse.



DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026, DIRECTION LE TYROL ET LE DOMAINE DE L'ALPBACHTAL, COEUR AUTHENTIQUE D'AUTRICHE, DANS UNE PENSION À BRIXLEGG !

Toujours soucieux de l'enjeu économique d'un tel séjour, les tarifs tiennent compte du quotient familial et débutent à partir de 650 €.

Ce tarif comprend le transport, les animations, l'hébergement et les repas, la location du matériel et le forfait des remontées mécaniques.

Des **actions d'autofinancement** sont déjà étudiées. Ce procédé permet au jeune de faire baisser le coût du séjour, mais aussi d'œuvrer pour les autres, de prendre conscience de l'organisation de projets et d'acquérir une part d'autonomie dans la gestion financière.



Sur place, les **sports de glisse** seront pratiqués, accompagnés par une **équipe de professionnels et de bénévoles** tous aguerris aux séjours en montagne. Du débutant au confirmé, chacun y trouvera sa place.

La vie quotidienne sera rythmée par la pratique du ski en journée, puis de **temps libre** et d'**animations** dès nos retours en chalet. Ce sera également l'occasion de découvrir le patrimoine et la gastronomie locale.

Les **soirées avec veillées** à thèmes clôtureront ces journées qui s'annoncent bien remplies !

Informations et inscriptions :
Animation jeunesse
Cyril ROSSDEUTSCH : 06 87 92 52 70
cyril.rossdeutsch@cc-basse-zorn.fr
<https://www.facebook.com/AJBZ67>

Retour sur le **colloque Devenir aidant** avec l'association ASDEPAL

Le vendredi 18 septembre 2025 à 20h à la Maison des Services s'est tenu le colloque autour du livre **Devenir aidant**, co-écrit par Jean WITT, anciennement aidant familial de son épouse et Michèle BRISSET, infirmière et Présidente de l'association ASDEPAL (développant un projet de maison de répit, de vie et d'accompagnement).

Ce colloque a mis l'accent sur la **notion d'« être aidant »** avec des acteurs engagés sur ce thème. Organisé autour de deux tables rondes, les sept intervenants de l'association ASDEPAL, Christiane WOLFHUGEL, Vice-Présidente de la CCBZ en charge de l'aide à la personne, et les agents de la Collectivité européenne d'Alsace sont intervenus pour débattre et témoigner de :

- ▶ **L'engagement de l'aidant au quotidien ;**
- ▶ **L'importance de la notion de répit ;**
- ▶ **L'existence des dispositifs d'accompagnement sur le territoire ;**
- ▶ **La nécessité de faire avancer la reconnaissance des aidants familiaux et des proches aidants.**

Cette rencontre a rassemblé **32 participants** : élus des CCAS, élus de la commission aide à la personne de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, des habitants étant en situation d'aide ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs issus du secteur médico-social.



Découvrez dès à présent le **programme seniors et aidants** du 1^{er} semestre 2026

ces programmes sont disponibles à la **Maison des Services**, en **Mairies** et sur le site internet de la **CCBZ**. Vous pourrez y découvrir les activités pour le semestre à venir :

- ▶ **Pour les seniors** : gym tonique, body-mind, cultiver le bien-vivre, pilates, numérique, se prémunir face aux arnaques et bien d'autres !
- ▶ **Pour les aidants** : voyage sonore aux bols tibétains, gym et découverte de la pratique du Do-In (automassage).

Nouveauté, un passeport seniors à l'été 2026

Le programme d'actions de prévention à la perte d'autonomie pour les 60 ans et plus se déroule aujourd'hui de septembre à juin. Des retours des participants est ressorti un souhait d'activités également durant les mois de juillet et août.

Afin de répondre à cette attente, le Bureau communautaire a lancé une **expérimentation** à l'été 2025 en soutenant la proposition de 5 séances d'**initiation à la sarbacane** à l'Espace W à Weyersheim. Proposés et animés par l'association du Handball Club de Weyersheim, section sarbacane. Ces ateliers ont rassemblé 11 seniors du territoire.

Cette découverte d'une activité ludique, originale et locale, qui contribue aussi à la santé physique et mentale, a été adoptée par les seniors, qui pour certains ont ensuite adhéré à l'association.



Encouragée par les **résultats positifs** de cette expérimentation, la Communauté de communes travaille actuellement sur un projet de « **passeport été seniors** » afin de pouvoir non seulement confirmer des propositions d'**activités aux 60 ans et plus durant l'été** mais également de concrétiser un partenariat fort en la matière avec le **réseau associatif** du territoire.

Si ce projet de passeport seniors est encore en construction, il rassemble déjà les objectifs suivants :

- ▶ **Créer un réseau avec les associations** de la Basse-Zorn afin qu'elles puissent faire découvrir leurs activités adaptées aux seniors ;
- ▶ **Favoriser le lien social** pour réduire l'isolement ;
- ▶ Contribuer à développer les actions de **prévention** en amont du vieillissement.

...

Toute association du territoire désireuse de participer à cette initiative peut joindre la **Coordinatrice seniors** au **07 89 03 32 85** coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr



Portraits de professeurs



Noémie OTT – Violon

Violoniste de formation classique depuis l'âge de sept ans, elle est aujourd'hui titulaire du Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant (DUMI) et intervient dans plusieurs crèches strasbourgeoises. Elle participe à des projets « Ethno World » dans le but d'élargir son répertoire à la musique traditionnelle et explore aussi le violon jazz et klezmer. Elle pratique une pédagogie active basée sur les échanges entre apprenants et enseignants.



Brigitte GRENET – Violoncelle

Parmi ses nombreuses expériences et prix, elle détient notamment une licence de concert à l'école normale de Paris et a terminé ses études de viole de gambe avec un prix au Conservatoire de Strasbourg.

Elle a joué dans différents ensembles et actuellement dans le cycle Bach, l'ensemble Passerelle, l'orchestre Neukom et elle se produit également en musique de chambre. Elle enseigne comme professeure de violoncelle, éveil, formation musicale et musique d'ensemble.

Contactez l'école de musique intercommunale :
ecole-musique@cc-basse-zorn.fr
03 90 64 25 50

Mercredis musicaux en 2026



Rendez-vous les mercredis du mois de mars pour un nouveau cycle d'auditions multi-instruments.

De manière traditionnelle, chaque classe instrumentale réalise sa propre audition en cours d'année. Ces mercredis musicaux permettent de réunir les différentes classes instrumentales afin d'offrir un « **mini-concert** » varié, tant dans les styles que dans les instruments, et de créer un lien entre les élèves, les professeurs mais aussi les parents. L'ouverture est de mise à tous les niveaux.



Le public est invité aux auditions des musiciens, **de 19h à 20h15** :

- **Mercredi 4 mars** à Hoerdt, école Im Leh
- **Mercredi 11 mars** à Weyersheim, salle Mercure de l'Espace W
- **Mercredi 18 mars** à Gries, grande salle de l'école de musique
- **Mercredi 25 mars** à Geudertheim, le Waldeck

L'entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Spectacle de fin d'année

La fête de fin d'année de l'école de musique aura lieu le **dimanche 7 juin 2026**, de 11h à 12h, (lieu à définir), sous la forme d'un spectacle regroupant l'ensemble des pratiques collectives et les élèves souhaitant participer à ce projet.

Plus d'une centaine d'élèves seront sur scène pour vous présenter une **création originale** à travers la **mise en musique d'une histoire**, un conte, une série de textes ou autre....

Venez écouter ces musiciens en herbe !

Concert et masterclass de Noladik



Dimanche 19 octobre a eu lieu un évènement hors normes au centre culturel de Hoerdt, à 14h une *masterclass* et à 17h un concert du duo NOLADIK.

Vincent Bidal, pianiste hors pair ayant accompagné sur scène de nombreux artistes tels que Mika, Christophe Maé, Mylène Farmer, Yuri Buenaventura ou encore Christopher Cross, explore, de nouvelles voies artistiques, expérimentant de nouvelles sonorités et rythmes dans ce duo.



Le jeu de **Franck Agulhon**, batteur incontournable de la scène jazz internationale, est imprégné de jazz, funk, pop, et influencé par la scène musicale new-yorkaise, fait de lui un soliste remarquable et un collaborateur recherché.



La *masterclass* précédant le concert a réuni un peu plus de **20 participants**. Les deux musiciens ont mis l'accent sur l'écoute, l'*interplay* et la **construction musicale en temps réel** à travers différentes **démonstrations et échanges** avec les personnes présentes.

Les participants ont pu découvrir concrètement comment piano et batterie pouvaient se compléter, se répondre et créer une véritable **conversation musicale**.

Lors du concert, le duo Vincent Bidal et Franck Agulhon a pu démontrer l'étendue de son inspiration et de ses influences musicales, allant de la chanson au **jazz, des rythmes du monde au hip-hop**. Leur répertoire était composé de pièces originales. Le concert a été un moment privilégié plongeant les spectateurs au cœur de la musique vivante, alliant technique, virtuosité, sensibilité et partage. Le public présent était ravi de ce **temps musical suspendu d'une qualité exceptionnelle**.



Balades nature, à la découverte du territoire...

les rendez-vous du 1^{er} semestre 2026

a Communauté de communes et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord vous proposent pour 2026 un nouveau programme de balades nature et patrimoine riche et varié. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et découvrir son environnement proche sous de multiples facettes. Respirez... Partez en balade...

Vannerie sauvage de bord de chemin

► Samedi 7 mars matin, à Weyersheim

Découvrez les différents végétaux qui vous entourent et essayez-vous au tressage et à la réalisation de diverses petites créations.



Castor y es-tu ?

► Samedi 14 mars matin, à Hoerdt

Ayant fait son retour depuis peu, venez découvrir le monde fascinant de l'ingénier hydraulique de nos rivières.

Chants d'oiseaux, premières mélodies du printemps

► Samedi 28 mars matin (tôt), à Bietlenheim

Portez attention aux chants des oiseaux afin de reconnaître quelques espèces.

Plantes sauvages comestibles

► Samedi 25 avril matin, à Hoerdt

L'intervenant présentera diverses plantes sauvages comestibles et médicinales et dévoilera les mille et une manières de les utiliser dans votre quotidien.

A la découverte des chauve-souris

► Vendredi 22 mai soirée, à Kurtzenhouse

Les chauve-souris sont les seuls mammifères volants présents en France. Mystérieuses et fascinantes à la fois, venez les découvrir à la tombée de la nuit et tenter de les observer et les entendre grâce à un détecteur.



Basse-Zorn
Communauté de communes



Inscription obligatoire, l'heure et le lieu du rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription.

Les sens de la nature

► Dimanche 7 juin matin, à Hoerdt

Petits et grands, venez éveiller vos sens au contact de la nature. Vous serez invités à profiter de cet environnement pour créer des formes ou dessins avec des éléments naturels.



Bricolons dans la nature

► Samedi 20 juin matin, à Gries

Scies, couteaux et limes seront vos meilleurs alliés pour un après-midi de bricolage en pleine nature !

En famille, venez découvrir comment fabriquer de petits jouets en bois à partir des trésors que nous offre la nature. Une activité manuelle, ludique et créative, pour petits et grands bricoleurs !



La vie aquatique d'une mare forestière

► Samedi 27 juin matin (tôt), à Gries

Les mares forestières sont des lieux qui fourmillent de vies. Protégées dans leur écrin de verdure, elles hébergent une biodiversité fascinante. A l'aide d'une époussette, découvrez les particularités de ces animaux étonnantes.



...

Renseignements et inscriptions :
Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
03 88 86 51 67- agendacine@gmail.com
Sorties prises en charge par la CCBZ

**Retrouvez l'agenda de tous les événements
en Basse-Zorn sur notre site :**
www.cc-basse-zorn.fr/manifestations

